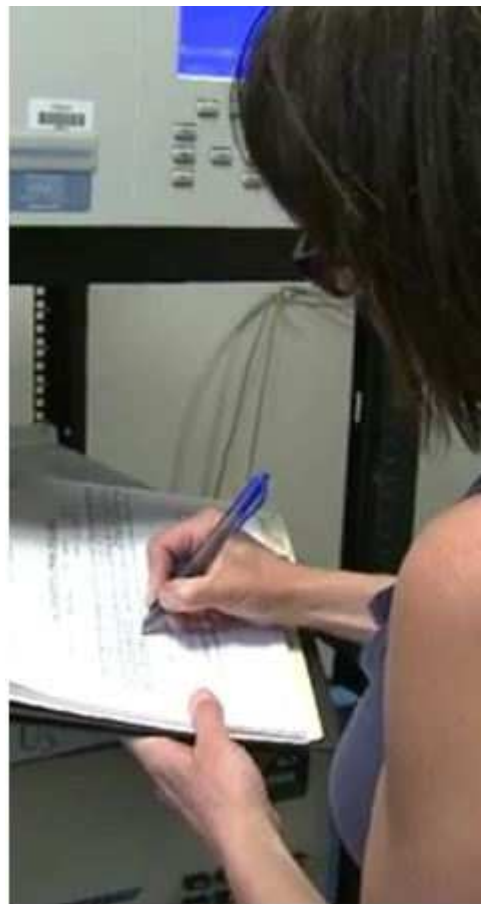


La qualité de l'air à Montréal

Service de l'environnement



Plan de la présentation

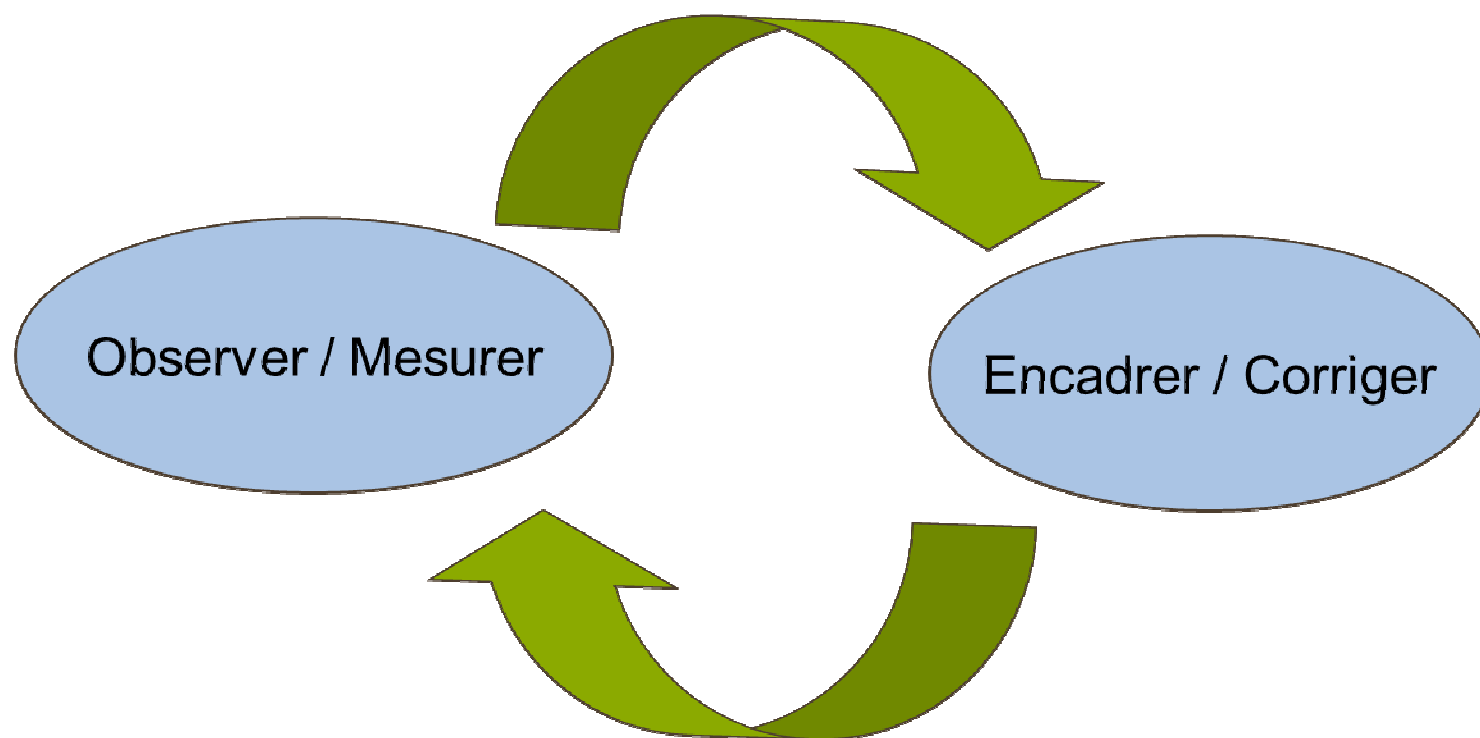
- Historique
- Rôle
- Réseau de surveillance de la qualité de l'air
- Focus Est de Montréal
- Prochaines étapes

Historique : l'époque des fumées noires

- Montréal : 1^{re} ville canadienne à observer la pollution de l'air
- Début de la réglementation en 1872 (règl. 56)
- Époque des fumées noires



Rôle



Encadrer / Corriger

- Le Règlement 90 (2001-10 de la CMM) s'applique sur le territoire de l'agglomération (Île de Mtl) au lieu du règlement provincial (RAA). L'application est déléguée à la Ville (Service de l'environnement);
- Le Règlement impose des limites d'émissions pour plusieurs centaines de contaminants et l'obligation d'obtenir un permis pour émettre à l'atmosphère;
- En cas de non-respect, l'entreprise reçoit un avis d'infraction dans lequel il lui est exigé de déposer un plan de mesures correctives dans un délai jugé raisonnable par le Service de l'environnement;
- Si le délai n'est pas respecté ou si le plan ne permet pas d'atteindre la conformité réglementaire, des constats d'infraction peuvent être émis.

Encadrer / Corriger ... quelques exemples

Nombre d'avis émis à des entreprises de l'est pour infraction à des règlements visant les rejets à l'air ou à l'égout (entre le 20 mars (début du printemps) et le 26 août 2019)

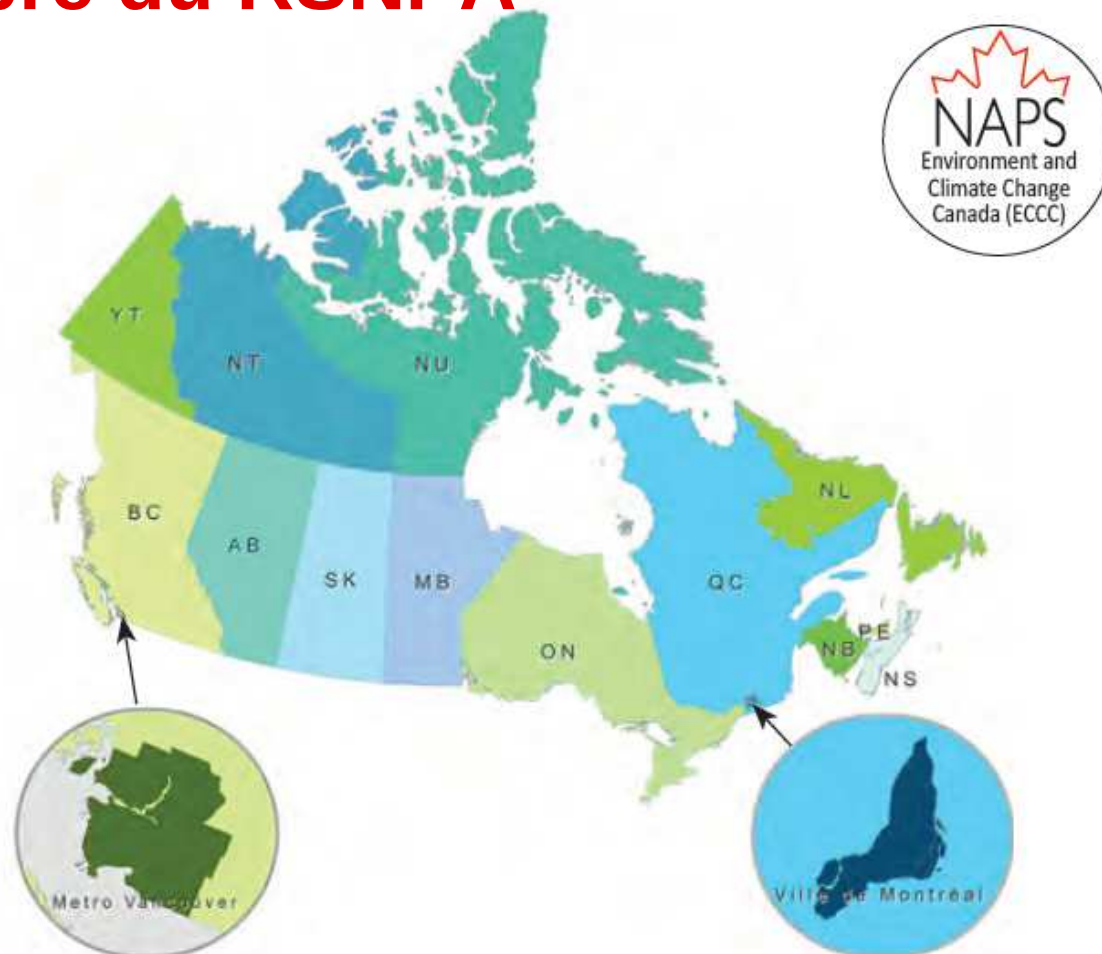
Arrondissement / Ville	Nombre
ANJOU	16
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES	18
SAINT-LÉONARD	4
MONTRÉAL-NORD	0
MONTRÉAL-EST	8
MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE	8
Total	54

Observer / Mesurer

- Mesurer la qualité de l'air à des endroits stratégiques selon les méthodes normalisées d'Environnement et Changement Climatique Canada (ECCC)
- Partenaire du programme Info-Smog
- Membre du Réseau national de surveillance de la pollution de l'air (RNSPA)

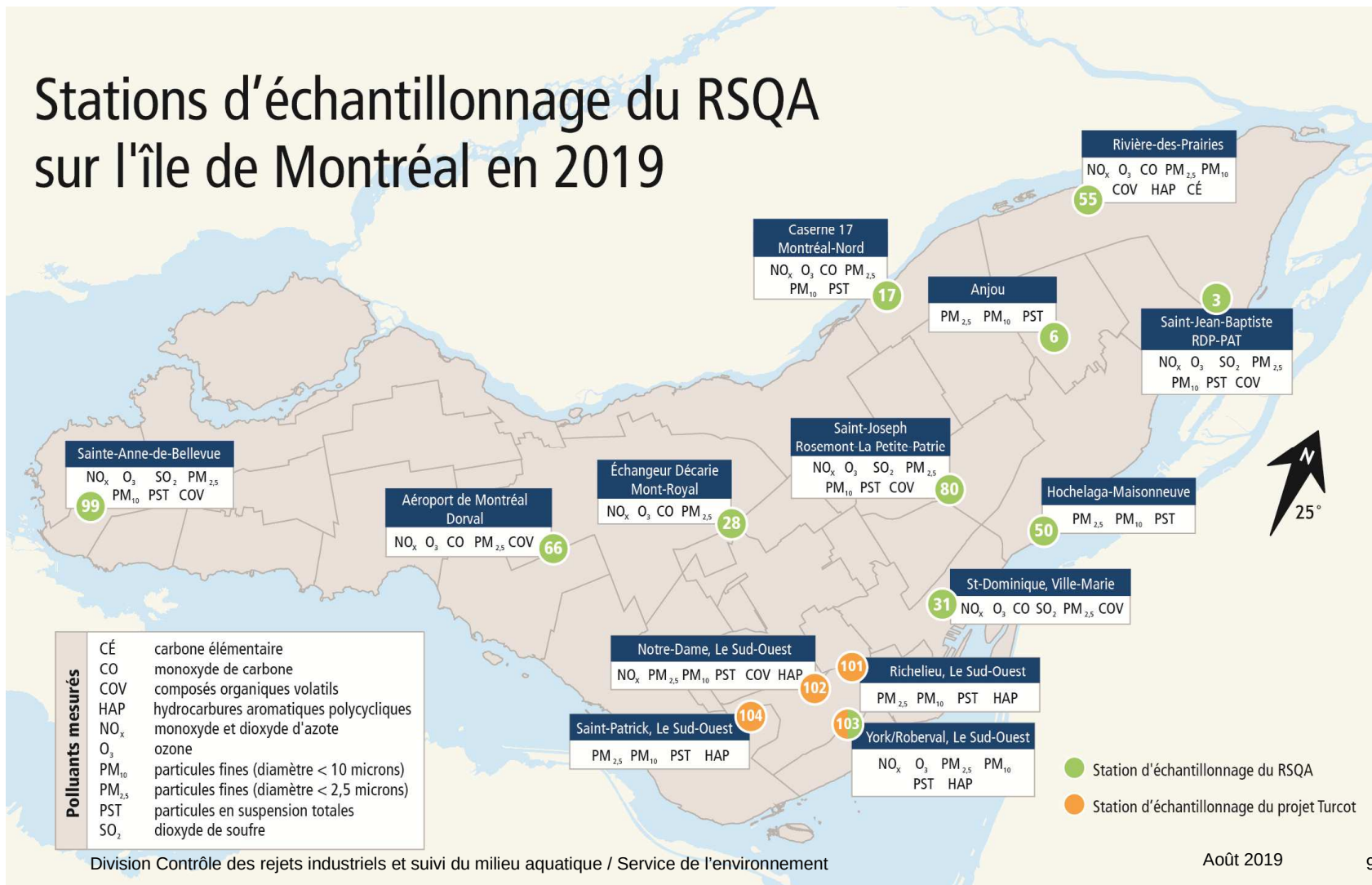
Montréal

Membre du RSNPA



Réseau de surveillance de la qualité de l'air

Stations d'échantillonnage du RSQA sur l'île de Montréal en 2019



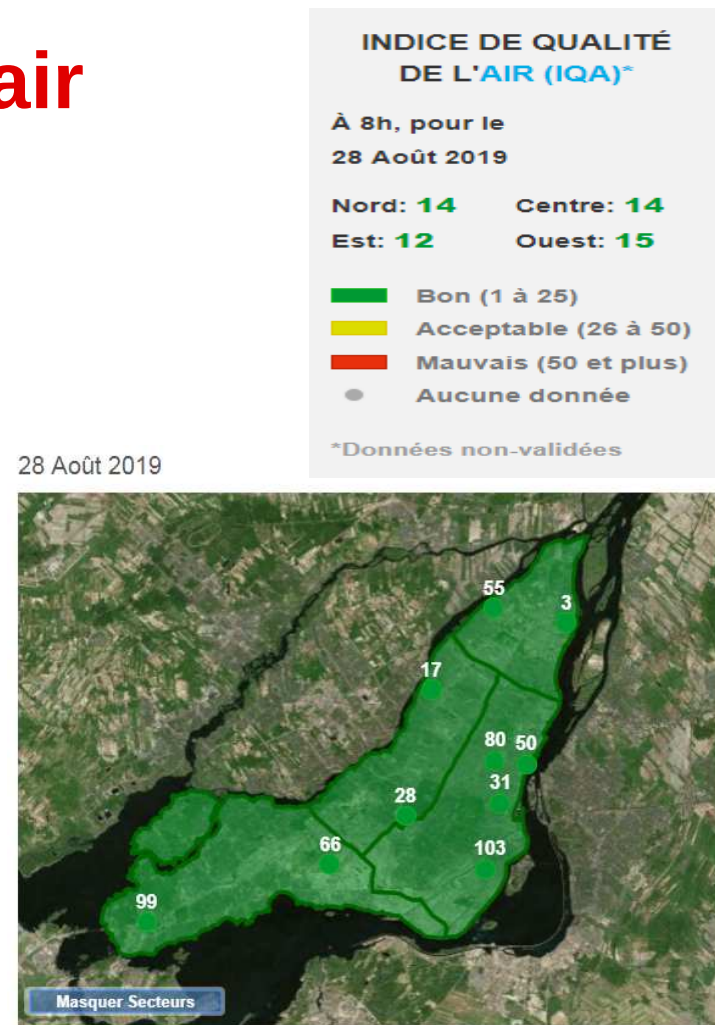
Moyens matériels

- 50 analyseurs
- 14 stations d'acquisitions
- 1 base de données

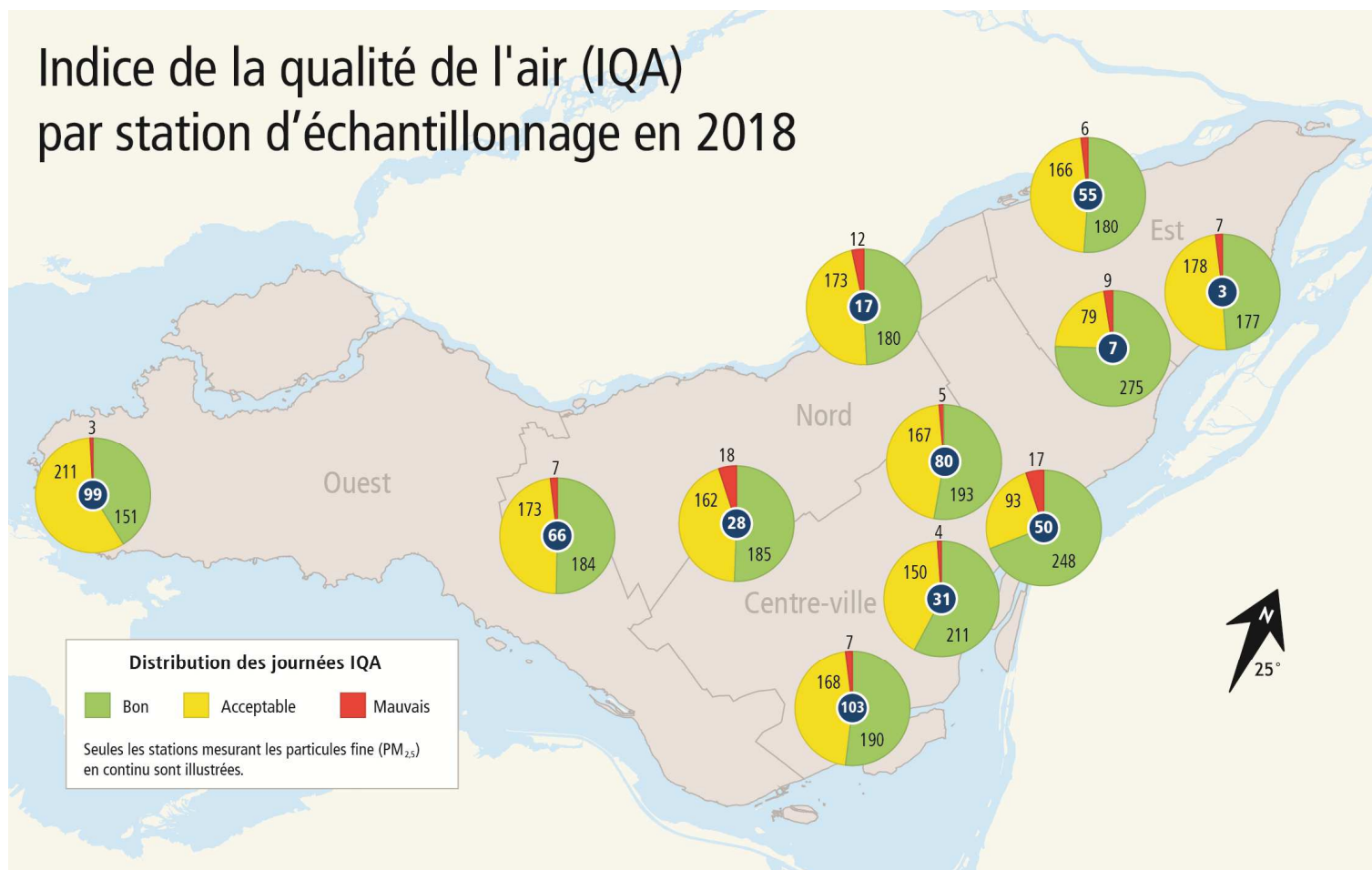
Le RSQA produit 72 000 mesures/jour

Indice de la qualité de l'air

- Polluants
 - o Dioxyde d'azote (NO_2)
 - o Dioxyde de soufre (SO_2)
 - o Monoxyde de carbone (CO)
 - o Ozone (O_3)
 - o Particules fines ($\text{PM}_{2,5}$)



Distribution des journées IQA





Rivière-des-Prairies

55



Saint-Jean-Baptiste
RDP-PAT

3

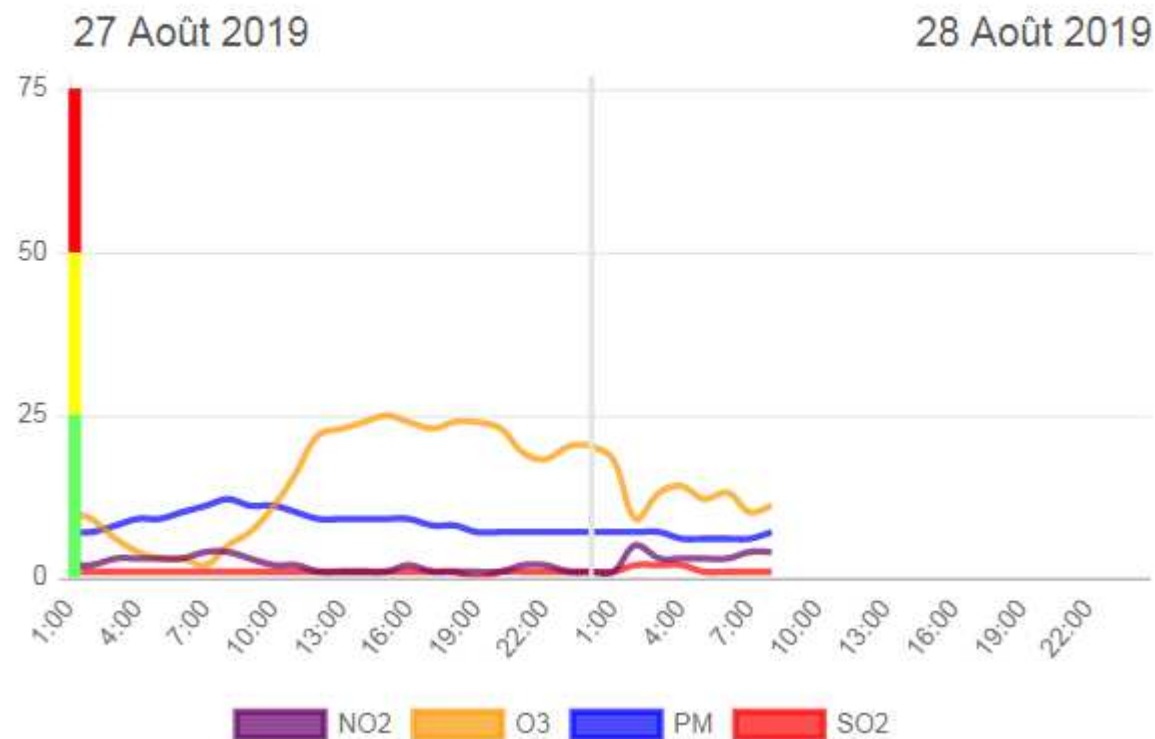
Anjou

6



Site Web : www.rsqa.qc.ca

Station 3 - Saint-Jean-Baptiste



Station 3 : Pointe-aux-Trembles

- **En continu**

- o Particules fines ($PM_{2,5}$)
- o Oxydes d'azote (NO_x)
- o Ozone (O_3)
- o Dioxyde de soufre (SO_2)
- o Ajout Hydrogène sulfuré (H_2S) en étude

- **Échantillons aux 6 jours**

- o Composés organiques volatils (COV)
- o Aldéhydes et cétones
- o Particules grossières (PM_{10}) et particules totales (PST)
- o Métaux (2013-2018-2019)

Tendances 2000-2018 au poste 3

Polluant	2000-2018	Moyenne 2018	CAAQS**
NO	- 92%	1,34 ppb	-
NO2	- 48%	14,55 ppb	60 ppb
SO2	- 99%	0,08 ppb	70 ppb
O3	+ 23%	47,03 ppb	62 ppb
PM2,5*	- 16%	7,5 µg/m3	8,8 µg/m3
Benzène	- 78%	0,9 µg/m3	-

* première année de mesure en continu des PM2,5 en 2004

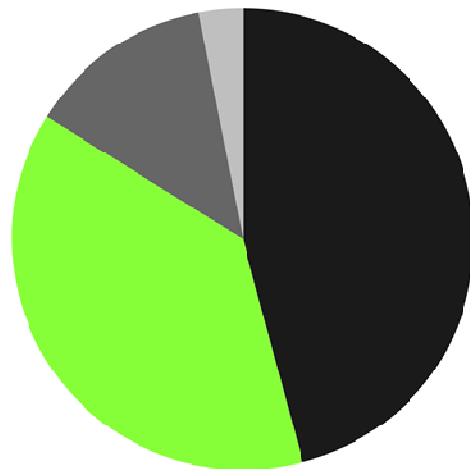
** Moyenne triennale des Normes canadiennes de qualité de l'air ambiant en 2020

Quelques événements qui ont influencé la qualité de l'air

- o Modification réglementaire pour la récupération des vapeurs d'essence
- o Réduction de la teneur en benzène dans l'essence
- o Modification réglementaire pour mesure et correction des fuites
- o Fermetures d'établissements
- o Règlement sur les foyers résidentiels

Accent sur les sources de PM_{2,5}

Bilan des émissions de particules fines (PM_{2,5})
Agglomération de Montréal



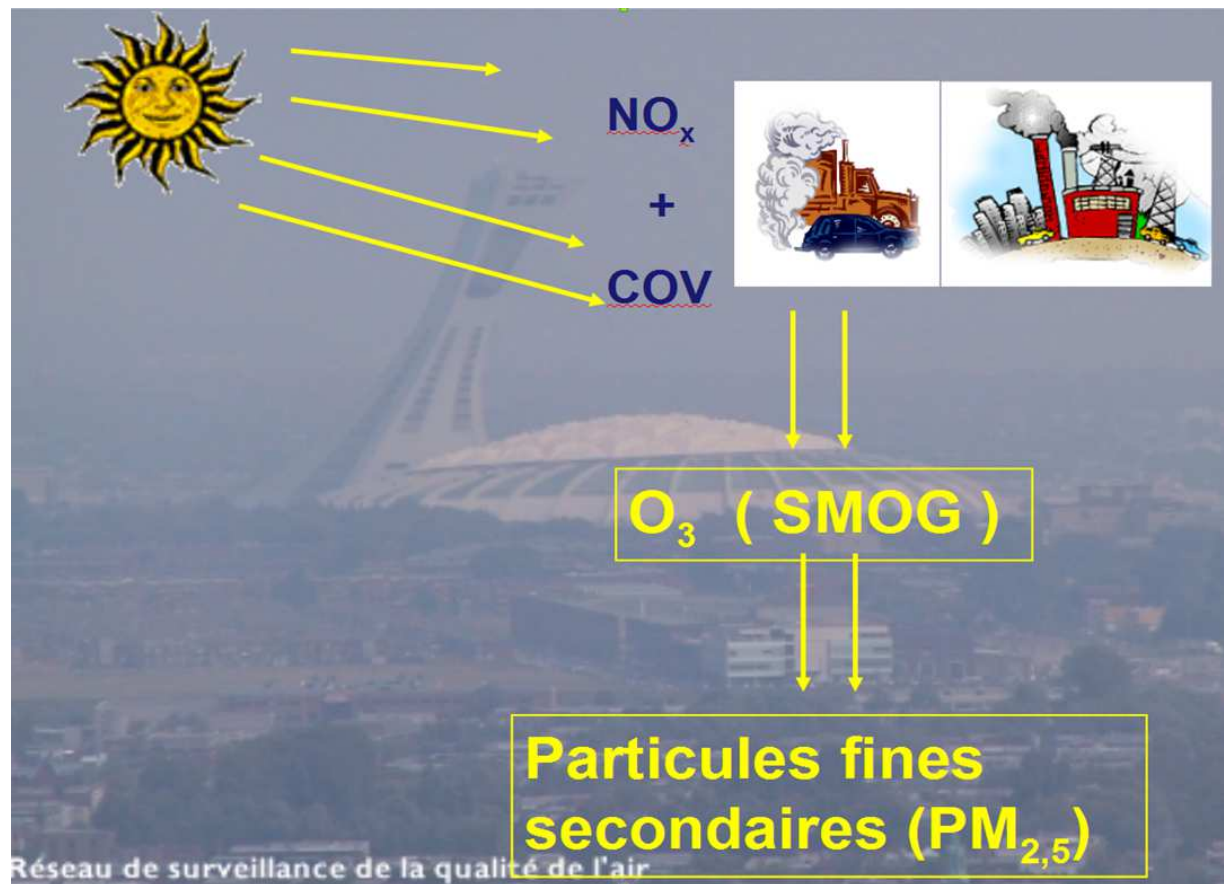
SECTEUR D'ACTIVITÉ	TONNES PM _{2,5}	POURCENTAGE
 Transports	818	45 %
 Combustion du bois résidentielle	701	39 %
 Sources industrielles	241	13 %
 Combustion du bois commerciale	59	3 %



Améliorer la qualité de l'air

- Réduction des précurseurs de smog
 - o Stratégie d'électrification des transports
- Réduction des particules
 - o Chantiers routiers et de construction
 - o Feux extérieurs
 - o Règlement 15-069 (chauffage au bois)
- Continuer de suivre de près les établissements montréalais par l'application réglementaire

Programme info-smog



Prochaines étapes

- La Ville de Montréal vous offre la possibilité de visiter la Station Saint-Jean-Baptiste
- Septembre : Rencontre de démarrage DRSP/Ville de Montréal (Vdm participe notamment dans le cadre de l'évaluation du nombre de stations et des types de mesure)
- Évaluer l'ajout d'analyseur H_2S à différentes stations
- Remplacement de l'analyseur de BTEX à la station 3

Pour toute question ou plainte reliée à
la qualité de l'air et de l'eau,
il est possible de communiquer au :

514 280-4330

Montréal

Merci!

